ASSEMBLEE GENERALE 2017
LIGUE MIDI-PYRENEES DE TRIATHLON
Procès-Verbal

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Contrôle des pouvoirs électifs

Le nombre de voix théorique étant de 1 575, il ressort que 1 132 voix (soit 71,87 %) sont représentées, l'Assemblée Générale peut donc délibérer valablement.

Le président remercie de sa présence :

- Monsieur Gilles GALY, Vice-Président du CROS Midi-Pyrénées
- Monsieur Emmanuel CHABANNES, Trésorier de la Fédération Française de Triathlon

1 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée Générale qui s'est tenue au CROS à BALMA le 4 février 2017.

Approbation : *Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

2 - Rapport moral du Président Daniel BOISSIERE

Approbation : Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

3 - Rapports d'activités

Le Secrétaire Ludovic WOLFF présente les rapports d'activités de la ligue concernant le personnel, l'arbitrage, le matériel, les raids et le swimrun.

Le Conseiller Technique de Ligue, Franck GERARD, présente d'une façon très détaillée l'activité sportive de la Ligue avec notamment de très bons résultats d'ensemble chez les jeunes.

4 - Rapport financier du Trésorier

Le rapport financier établi par le Trésorier a été envoyé à l'ensemble des participants par courrier électronique le 16 février 2018 afin qu'en séance les clubs et les organisateurs puissent voter en toute connaissance de cause.

Le Trésorier présente un résumé de son rapport.

Des précisions ont été apportées en séance suite à des questions posées par les représentants de clubs portant notamment sur les frais de personnel, les matériels, etc.

Le résultat de l'exercice est excédentaire de **7 279,35 €** et nos fonds propres s'élèvent à **50 408,55 €**.

La présentation et la vérification des comptes a eu lieu le 1er février 2018 en présence du Trésorier, du Trésorier Adjoint ainsi que de l'agent technique de développement.

Michel DUBREUIL, contrôleur aux comptes, donne lecture du rapport qui a eu pour but de contrôler les écritures comptables, les différentes dépenses avec les documents justificatifs, ainsi que la situation de la trésorerie. Il tient à souligner le sérieux et l'extrême rigueur de ces comptes tenus par l'équipe de Trésorerie.

Approbation : Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

L'assemblée générale donne ***quitus entier et sans réserve*** au comité directeur de la Ligue Midi-Pyrénées de Triathlon pour sa gestion de l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2017. L'ensemble de nos fonds propres sont reversés sur le compte bancaire ouvert au nom de la Ligue Occitanie de Triathlon.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1 - Approbation du traité de fusion

Daniel BOISSIERE donne lecture du traité de fusion qui est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale extraordinaire.

2 - Dissolution de la Ligue Midi-Pyrénées de Triathlon

Daniel BOISSIERE donne lecture de l'acte de dissolution de la Ligue Midi-Pyrénées de Triathlon qui est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale à la date du 4 mars 2018.

L'Assemblée Générale extraordinaire s'est terminée à 12h15.

A Toulouse, le 6 mars 2018

Daniel BOISSIERE
Président

Ludovic WOLFF
Secrétaire